

EDC - groupe - La Révolution française

Sujet 1 - Groupe 1 - 1789, une année de rupture

1 Cahier de doléances des habitants de Pantin

Art 1^{er}. Que les États généraux s'occupent avant tout d'établir une **constitution** permanente.

Art. 4. Qu'aucun acte public ne pourra et ne sera nommé loi que s'il n'émane de la volonté des États généraux ou est consenti par eux.

Art. 7. Que le secret des lettres soit inviolable, et qu'elles ne soient ni arrêtées ni décachetées à la poste.

Art. 8. Que la liberté individuelle des citoyens de tous les états soit assurée, et qu'en conséquence, aucun citoyen français ne puisse être privé de sa liberté que par l'ordonnance d'un juge conformément aux lois. Si quelqu'un était arrêté en vertu d'ordres du Roi, qu'il soit remis dans les 24 heures entre les mains de la justice ordinaire¹.

Art. 13. Que la loi ne fasse aucune distinction d'ordres, de rang et de qualité pour la punition des crimes, et que la peine soit égale et commune entre les 3 ordres.

Art. 18. Qu'à l'avenir, l'impôt soit payé également par le clergé, la noblesse et le tiers état, sans distinction d'**ordre**.

Art. 19. Qu'il ne soit levé aucun impôt qui ne soit octroyé et consenti librement et volontairement par les États généraux.

D'après *Cahier de doléances de Pantin*, Archives parlementaires, Paris, avril 1789.

1. Justice rendue par les tribunaux. Elle s'oppose à la justice **arbitraire** du roi.

Question - Quelles sont les revendications en 1789 en France ?
Montrez la rupture sociale et politique qui se joue.

Contexte 1789 : la France en crise
En 1788, la France est endettée. Les dépenses liées à la Guerre d'Indépendance américaine ont été importantes et les récoltes sont mauvaises. Pour résoudre la crise, le roi convoque les **États généraux** en mai 1789. Chaque **ordre** rédige des **cahiers de doléances**.

2 Les souhaits de la noblesse

Considérant donc que toute propriété est sacrée et inviolable, nous déclarons ne jamais consentir à l'extinction des droits¹ qui ont caractérisé jusqu'ici l'Ordre Noble et que nous tenons de nos ancêtres.

D'après le *Cahier de doléances de la noblesse du bailliage de Montargis*, A. D. du Loiret, avril 1789.

1. Privilèges.

3 Les souhaits du clergé

Que sa Majesté, à l'exemple de ses prédécesseurs, réprime la presse qui inonde la capitale et les provinces d'écrits scandaleux de toute espèce. Que la foi catholique y soit la seule permise et autorisée, sans mélange d'aucun culte public. Que les dîmes¹ et bénéfices² soient conservés.

D'après le *Cahier de doléances du clergé du bailliage d'Orléans*, A.D. du Loiret, avril 1789.

1 et 2. Impôts reversés à l'Église par le tiers état.

1 Les souhaits du tiers état de Lanvern

Cahier de doléances
de la paroisse de Lanvern pour
les États généraux fixés par Sa
Majesté au 7 avril 1789.
Nous tous habitants
de la paroisse de Lanvern, âgés de
vingt cinq ans et au dessus, prions
votre Seigneurie d'ordonner
favorablement nos observations et
doléances, en demandons,
1^o la suppression du droit de franc-fief.

Nous tous les habitants de la paroisse (...) demandons :

Art 1 : La suppression du droit de franc-fief.¹

Art 3 : Qu'il soit mis taxe sur les chevaux, les chiens, les produits de luxe.

Art 9 : Que le tiers état soit admis dans tous les offices, emplois et charges du royaume.

Art 11 : Que la corvée² en nature soit enfin abolie.

1. Taxe sur l'acquisition d'une terre par les membres du tiers état.

2. Travail gratuit pour le seigneur.

D'après le *Cahier de doléances de la paroisse de Lanvern*, 27 avril 1789.

Vocabulaire

Cahiers de doléances : cahiers dans lesquels les membres de chaque ordre rédigent leurs souhaits et plaintes.

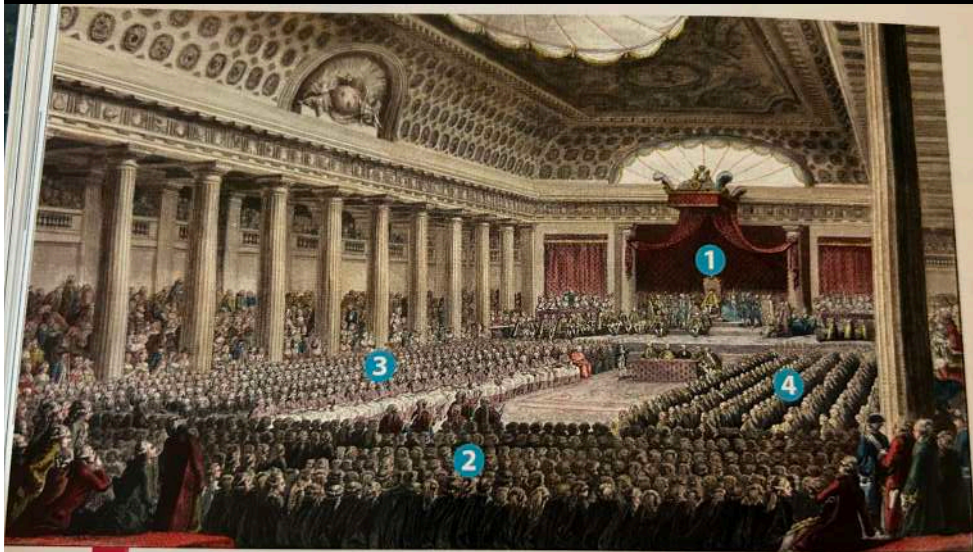
Constitution : texte de loi qui fixe l'organisation de l'État et le partage du pouvoir.

États généraux : assemblée constituée des représentants des trois ordres.

Ordre : partie de la société (clergé, noblesse, tiers état).

Privilèges : droits dont bénéficient uniquement la noblesse et le clergé (exemption de l'impôt, emplois réservés...).

Sujet 2 - Groupe 2 - Des États-généraux au Serment du Jeu de Paume



2 L'ouverture des États généraux par le roi

C. Monnet (dessinateur), I. Helman (graveur), *Convocation des États généraux, le 5 mai 1789*, gravure à l'eau-forte coloriée, BnF, Paris.

1 le roi 2 les députés du tiers état 3 les députés du clergé 4 les députés de la noblesse

+ doc 1 p.62

Discutez avec le groupe 1 pour comprendre les cahiers de doléances !

Les États généraux du 5 mai 1789

Le 5 mai 1789, le roi Louis XVI convoque les États généraux à Versailles. Cette assemblée n'avait pas été réunie depuis 1614. Le roi espère ainsi trouver une solution à la grave crise financière que traverse le royaume de France, très endetté à cause des guerres et du coût de la cour.

Les États généraux rassemblent les représentants des trois ordres de la société : le clergé, la noblesse et le tiers état. Avant la réunion, les Français rédigent des cahiers de doléances dans lesquels ils expriment leurs plaintes et leurs souhaits, notamment la fin des impôts injustes et des privilèges.

Cependant, un désaccord apparaît rapidement sur le mode de vote. Le roi souhaite un vote par ordre, ce qui favorise le clergé et la noblesse. Le tiers état, qui représente la majorité de la population, réclame un vote par tête afin que chaque député ait une voix. Ce refus provoque de fortes tensions.

3 Le serment du Jeu de paume

Le 17 juin, les députés du tiers état, rejoints par quelques députés du clergé et de la noblesse, se déclarent Assemblée nationale, c'est-à-dire représentants du peuple français dans son ensemble. Leur salle de réunion étant fermée, le 20 juin, ils se réunissent dans une salle où l'on pratiquait le jeu de paume.

L'Assemblée nationale [...] arrête que tous ses membres prêteront le serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution soit établie sur des fondements solides ; et ledit serment étant prêté, tous les membres, et chacun d'entre eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable.

D'après le *Serment du Jeu de paume*, prononcé par le président Bailly, 20 juin 1789.

Question - Quelles sont les conséquences politiques des États généraux et du Serment du jeu de Paume ?

Sujet 3 - Groupe 3 - La prise de la Bastille

Question - Que représente la prise de la Bastille ?

Au printemps et à l'été 1789, la situation devient très tendue en France. Le royaume connaît une grave crise économique, marquée par la hausse du prix du pain et la pauvreté du peuple. Sur le plan politique, le roi Louis XVI refuse d'accorder plus de pouvoir au tiers état, ce qui provoque la colère des Parisiens. Le renvoi du ministre Necker, populaire auprès du peuple, renforce la peur d'une répression royale. À Paris, les rumeurs d'un complot du roi contre l'Assemblée nationale se multiplient. Le peuple s'arme pour se défendre et cherche de la poudre et des armes. Le 14 juillet 1789, cette tension conduit les Parisiens à attaquer la Bastille, symbole de l'arbitraire royal et de la monarchie absolue.



4 La prise de la Bastille : l'intervention du peuple

Le roi n'accepte pas la Révolution. Début juillet, un mouvement de troupes fait craindre le pire au peuple de Paris.

Anonyme, *Prise de la Bastille*, château de Versailles.

Qu'est devenue la clef de la Bastille ?

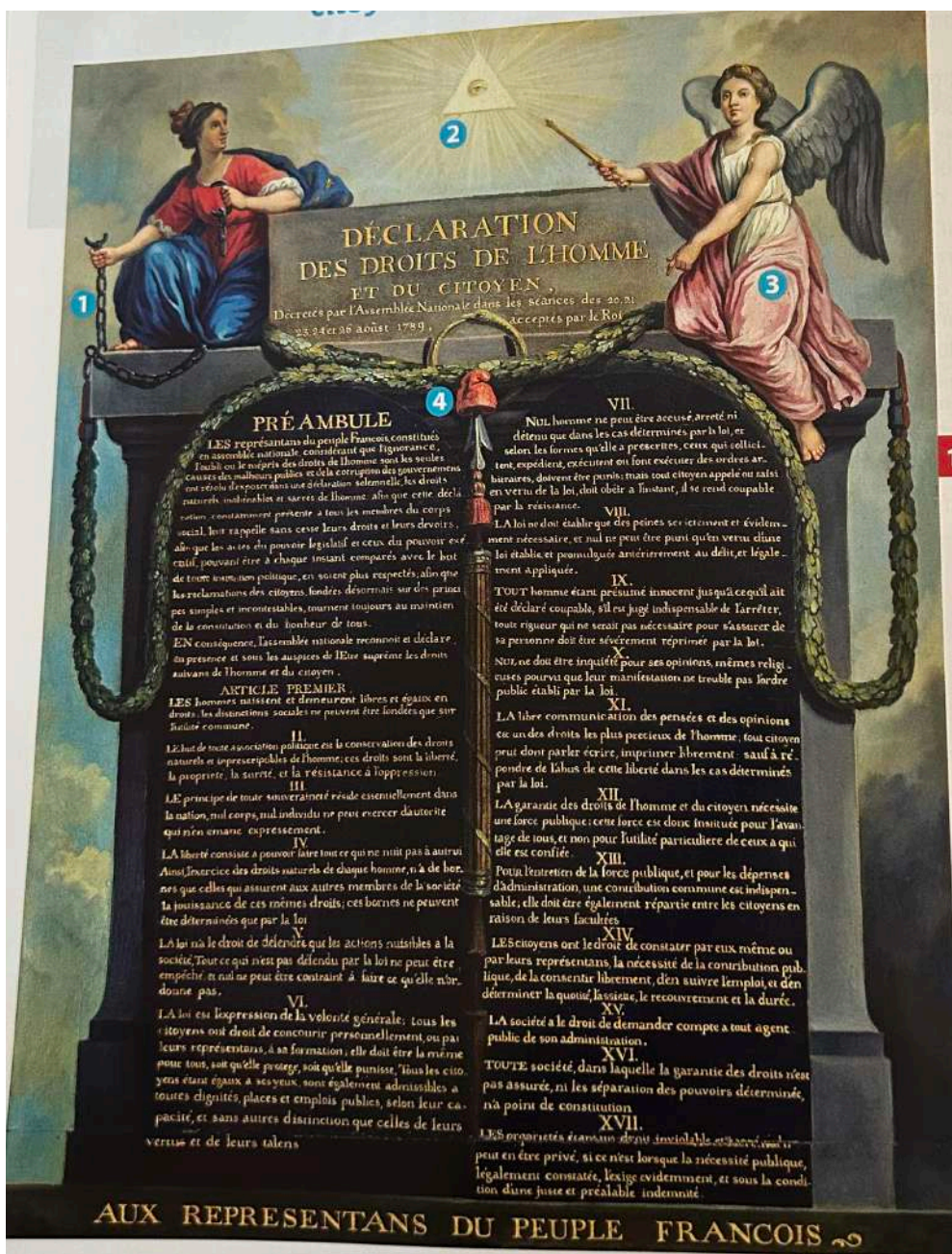
S'emparer de ce lieu, c'était forcer les portes d'une forteresse symbole de toutes les dérives despotiques de l'Ancien Régime. Mettre la main sur sa clef, c'était prendre le pouvoir.

En mars 1790, le marquis de La Fayette (1757-1834) fait parvenir à Mount Vernon, alors résidence du premier président des États-Unis George Washington (1732-1799), la clef de la Bastille, tombée le 14 juillet 1789. La clef de la Bastille n'est donc plus en France mais n'est pas la seule à s'être exilée. Madame Tussaud (1761-1850), la célèbre sculptrice sur cire, en emporta deux en Angleterre. Le couple américain Bill et Linda Grieves en détient trois tandis que le musée Carnavalet et les Archives nationales en possèdent, au total, une trentaine. Ces dernières ont probablement été récupérées le 17 juillet 1789 après qu'elles ont été déposées à l'église Saint-Étienne-du-Mont.



La clef de la Bastille au musée George-Washington à Mount Vernon, dans l'État de Virginie aux États-Unis. © mountvernon.org

Sujet 4 - Groupe 4 - Les grandes mesures de la Révolution française Abolition de l'esclavage, DDTCC, fin des privilèges



+ doc 4 p.69

+ doc 1 p.64

+ doc 3 p.65

1 Le 26 août 1789,
la Déclaration
des droits de
l'homme et
du citoyen

J.-J.-F. Le Barbier,
La Déclaration des droits
de l'homme et du citoyen,
huile sur bois, 56 x 71 cm,
vers 1789, musée
Carnavalet, Paris.

Les symboles
de la Déclaration
des droits de l'homme
et du citoyen :

- ① La France brise
ses chaînes.
- ② L'œil de la Raison et
le triangle de l'Égalité
chassent les nuages.
- ③ L'ange de la Liberté
tient le sceptre
du pouvoir.
- ④ La pique et les
faisceaux incarnent
l'unité du peuple
en arme. Le bonnet
phrygien symbolise
la liberté.

Question - Quelles sont les grandes mesures
prises pendant la Révolution française ?

Sujet 5 - Groupe 5 - Louis XVI pendant la Révolution française



5 Le 6 octobre 1789, la famille royale ramenée à Paris
Isaac Cruikshank, *Au retour de Louis XVI et de la famille royale à Paris*,
le 6 octobre 1789, gravure, 1789, château de Versailles.

+ doc 5 p.63

Après la proclamation de la République en septembre 1792, l'ancien roi Louis XVI, désormais appelé Louis Capet, est jugé par la Convention nationale. Il est accusé de trahison pour avoir comploté contre la Révolution et pour ses liens avec les puissances étrangères en guerre contre la France. Le procès a lieu en décembre 1792. Les députés débattent longuement de sa culpabilité et de la peine à lui infliger. Une majorité vote sa condamnation à mort. Le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné à Paris, place de la Révolution. Son exécution marque une rupture définitive avec la monarchie et radicalise la Révolution

B En comprendre les raisons



3 Après Varennes, le « roi cochon »

Dans la nuit du 20 juin 1791, la famille royale fuit Paris et la France pour rejoindre les défenseurs de la monarchie absolue à l'étranger. Ils sont arrêtés à Varennes.

Anonyme, *La Famille des cochons ramenée dans l'étable*, 1791, gravure, 15 x 23 cm, BnF, Paris.



5 Le 10 août 1792, le peuple demande la déchéance du roi

Le peuple insurgé qui vient de prendre le palais des Tuileries fait irruption à l'Assemblée législative où s'est réfugié le roi.

Baron François Gérard, le 10 août 1792.

Question - Quel est le sort de Louis XVI dans la Révolution française ? Retracer la chronologie des événements.

Sujet 6 - Groupe 6 - La prise des Tuileries et la République

Question - Quelles sont les conséquences de la prise des Tuileries ?



1 Septembre 1791, une constitution pour la France

Allégorie de Louis XVI signant la Constitution le 14 septembre 1791, estampe anonyme, fin du XVIII^e siècle, 32,5 x 50 cm, musée Carnavalet, Paris.

L'allégorie de la France (1) présente la Constitution au roi Louis XVI (2) qui la signe.

+ doc 2,3 et 4 p.62-63

Aide - Lors de la Révolution française, il y a trois changements de régime politique. Retrouvez les et mettez en évidence la mise en place de la République.

2 Septembre 1792, l'abolition de la monarchie

Le député Henri Grégoire : Personne de nous ne proposera jamais de conserver en France la race¹ funeste des rois ; nous savons trop bien que toutes les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes qui ne vivaient que du sang du peuple ; mais il faut pleinement rassurer les amis de la liberté ; il faut détruire ce mot de roi. Je demande donc que, par une loi solennelle, vous consacriez l'abolition de la monarchie.

Le président : Je mets aux voix la proposition de l'abbé Grégoire : « la Convention décrète que la royauté est abolie en France ». L'assemblée décrète cette proposition à l'unanimité. Des acclamations de joie, des cris de « Vive la nation ! » répétés par tous les spectateurs se prolongent pendant plusieurs instants.

D'après le procès-verbal de la proclamation de l'abolition de la royauté. Convention nationale, 21 septembre 1792.

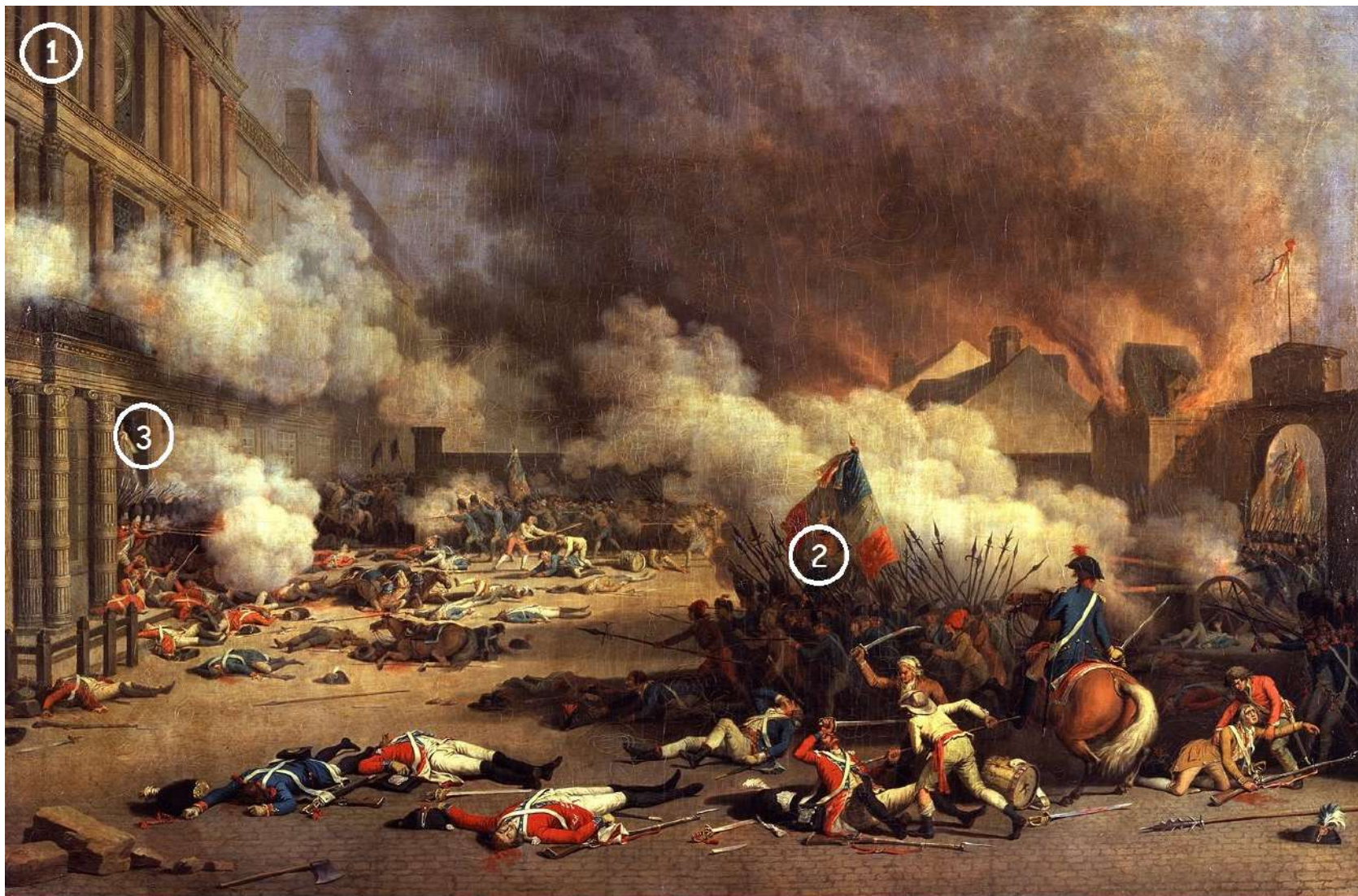
1. Longue suite de roi de la même lignée.

Qui est-il ? ► *Henri Grégoire dit l'abbé Grégoire (1750-1831)*

Évêque et homme politique. Il s'engagea contre la tyrannie et pour l'abolition de l'esclavage.



Le 10 août 1792, face à la guerre contre les monarchies européennes et à la méfiance envers le roi, le peuple parisien, soutenu par les sans-culottes et les fédérés, attaque le palais des Tuileries. Le château, résidence du roi Louis XVI, est pris après de violents combats. Le roi est arrêté et emprisonné. Cette journée marque la chute définitive de la monarchie en France. Le 22 septembre 1792, la Convention nationale proclame la République. Le pouvoir n'appartient plus à un roi, mais à la nation et à ses représentants élus. La France entre alors dans une nouvelle période politique.



DOC 1 : *La chute de la monarchie*, J. Bertaux, 1793, musée du chateau de Versailles.

- 1** Le château des Tuileries
 Au cours des journées révolutionnaires d'octobre 1789, Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs enfants s'installèrent dans le palais le 6 octobre 1789 après avoir été ramenés du château de Versailles par les émeutiers. Les Tuileries entraient dans la grande histoire : pendant 80 ans, le palais allait être la principale résidence des rois et des empereurs, ainsi que le théâtre d'événements politiques majeurs. La famille royale résida pendant trois ans dans le palais. Le 21 juin 1791, elle tenta de s'enfuir, mais, arrêtée à Varennes, fut contrainte de regagner les Tuileries. Puis, le 10 août 1792, à 7 heures du matin, elle fut contrainte de quitter le palais, assiégé par les émeutiers, pour aller se réfugier dans la salle du Manège, qui abritait alors l'Assemblée législative et qui se trouvait le long du jardin.
- 2** Les assaillants se composent de sans-culottes
- 3** Des gardes suisses, jugés plus fiables, assuraient la protection du roi, 600 périrent dans l'assaut.

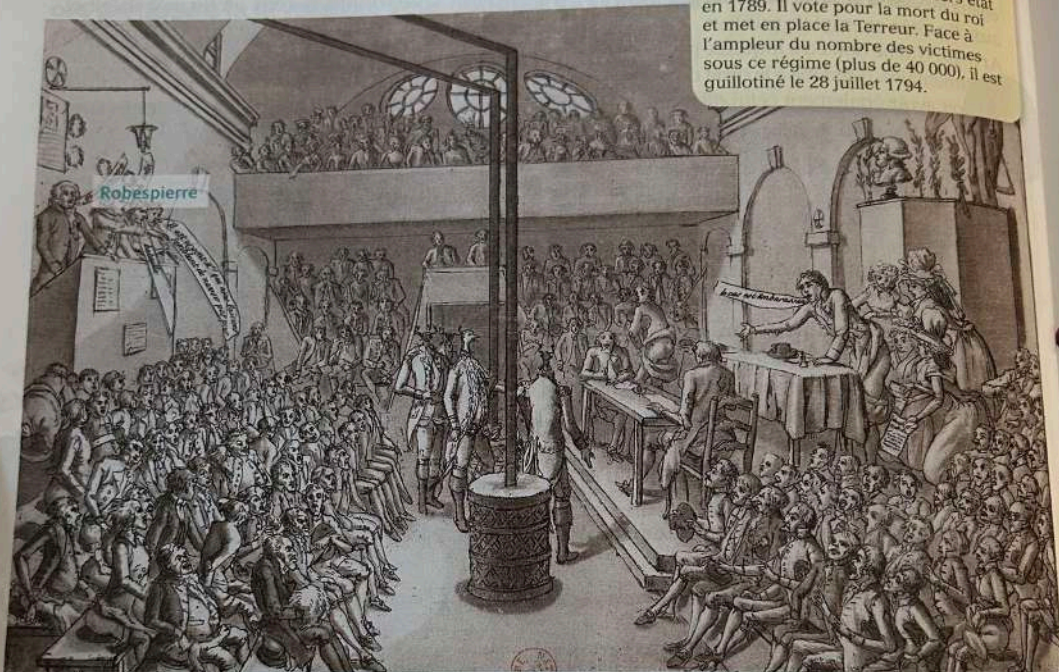
La République selon Robespierre

➤ Quelles sont les idées politiques défendues par Robespierre ? Comment les met-il en pratique ?

Biographie

Maximilien de Robespierre (1758-1794)

Avocat, il est élu député du tiers état en 1789. Il vote pour la mort du roi et met en place la Terreur. Face à l'ampleur du nombre des victimes sous ce régime (plus de 40 000), il est guillotiné le 28 juillet 1794.



1 Robespierre, un orateur qui défend ses idées

Robespierre au club des Jacobins, le 11 janvier 1792.

C. Vilette, Grande séance aux Jacobins en janvier 1792, gravure, XVIII^e siècle, BNF, Paris.

2 Le rejet de la monarchie au nom de la patrie

Après la tentative de fuite du roi à l'étranger en juin 1791, Louis XVI est accusé de trahison.

Louis a été détrôné par ses crimes. Louis dénonçait le peuple français comme rebelle : il a appelé, pour le châtier, les armes des tyrans. La victoire et le peuple ont décidé que lui seul était rebelle. Je n'ai pour Louis ni amour ni haine ; je ne hais que ses forfaits¹. Je prononce à regret cette fatale vérité mais Louis doit mourir.

D'après Robespierre, discours fait devant la Convention, le 3 septembre 1792.

1. Faute grave : des lettres de monarchies européennes ont été retrouvées dans son palais.

Vocabulaire

Club : association dont les adhérents débattent de sujets politiques.

Convention : assemblée qui gouverne de septembre 1792 à 1795.

3 La mise en place de la Terreur pour défendre la République en danger

Art. 1. Tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République, et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation.

Art. 2. Sont réputés gens suspects :

- ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie, et ennemis de la liberté ;
- ceux (...) qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution (...).

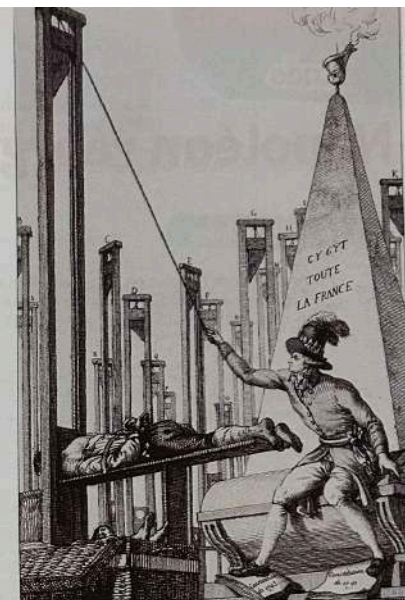
D'après le décret du 17 septembre 1793, appelé « loi des suspects », voté à l'initiative de Robespierre.

b 1793-1794 : la Terreur

À l'été 1793, les difficultés aux frontières et l'ampleur des troubles [contre-révolutionnaires] en Vendée conduisent à la mise en place d'un régime d'exception : création d'un tribunal révolutionnaire, instauration d'un comité de surveillance, établissement d'un **comité de Salut public**. D'autres mesures sont adoptées, comme la loi des suspects et le prix « maximum général¹ ». De l'automne 1793 à l'été 1794, ce moment d'exceptionnelle tension est qualifié de « Terreur ».

D'après Ph. Bourdin, Citoyenneté, démocratie, république, Paris, 2014.

1. Qui fixe le prix des produits de première nécessité.



5 La République idéale de Robespierre ?

Anonyme, Robespierre guillotinant le bourreau après avoir fait guillotiner tous les Français, estampe, 1793, musée Carnavalet, Paris.

6 Contre la hausse des prix

Les objets que la Convention a jugés de première nécessité sont : le pain, la viande, le vin, les grains, farines, légumes, fruits, le beurre, le vinaigre, le cidre, l'eau-de-vie, le charbon, les cuirs, le fer et l'acier. Le maximum du prix de ces marchandises sera le prix que chacune d'elles avait en 1790.

D'après la Loi du maximum général, votée le 29 septembre 1793.

Question - Qu'est-ce que la Terreur ?

Sujet 7 - Groupe 7 - La Terreur et Robespierre

Sujet 8 - Groupe 8 - Les femmes dans la Révolution française



Source 1 Olympe de Gouges s'engage politiquement

Au moment où les Français rédigent leurs cahiers de doléances, Olympe de Gouges propose la suppression des privilèges.

Olympe de Gouges imagine un impôt patriote auquel contribueraient les trois ordres pour redresser les finances du pays.

C. L. Desrais, *Projet de l'impôt patriote donné par O. de Gouges*, estampe, 1788, BNF, Paris.

Source 3

Olympe et l'égalité hommes-femmes

En 1791, Olympe de Gouges rédige et place sur les murs de la capitale une parodie de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Art. 1. La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.

Art. 3. La Nation n'est que la réunion de la femme et de l'homme.

Art. 6. Toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux aux yeux de la loi, doivent également être admissibles aux dignités et emplois publics.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud¹ ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune (...).

D'après O. de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.

1. Estrade sur laquelle est placée la guillotine.

Question - Quelle est la place des femmes dans la Révolution française ?

10 La place des femmes dans la Révolution

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics, [...] elles ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme. [...]

Art. 1^{er} – La femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme. [...]

Art. 4 – La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose. [...]

Art. 6 – La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les citoyennes et les citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous [...].

■ Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, septembre 1791.

Olympe, une femme effrayante pour les hommes de son époque

Pierre-Gaspard Chaumette, un **sans-culotte**, procureur de Paris, se félicite en 1793 de l'exécution de plusieurs femmes défendant leurs droits : « Virago¹, la femme-homme, l'impudente Olympe de Gouges abandonna les soins de son ménage, voulut politiquer et commit des crimes. Et vous voudriez l'imiter ? Non ! Vous sentirez que vous ne serez vraiment intéressantes et dignes d'estime que lorsque vous serez ce que la nature a voulu que vous fussiez. Nous voulons que les femmes soient respectées, c'est pourquoi nous les forcerons à se respecter elles-mêmes. »

D'après G. Paumier, *Féminin, révolution sans fin*, Paris, 2016.

1. Femme à l'allure d'homme.

Gravure représentant une femme à cheval, identifiée comme étant Olympe de Gouges, XVIII^e siècle.



Sujet 9 - Groupe 9 - La situation de la France en Europe

Question - Quelle est la situation de la France, à l'intérieur et à l'extérieur, au moment de la Révolution française ?

+ doc 1 et 2 p.60

4 Une menace étrangère

Moi, soussigné général commandant en chef déclare :

Que la ville de Paris et tous ses habitants sans distinction seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au roi Louis XVI, de mettre ce prince en pleine et entière liberté.

Que si le château des Tuileries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à Leurs Majestés, le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, Leurs majesté, l'Empereur d'Autriche et le roi de Prusse en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et les révoltés coupables aux supplices qu'ils auront mérités.

Coblence, le 25 juillet 1792

D'après le « Manifeste de Brunswick », publié dans *Le Moniteur*, le 3 août 1792.

Qui est-il ? ► Duc de Brunswick (1735-1806)

Chef de l'armée prussienne en guerre contre la France.

Barème de notation - travail de groupe sur la Révolution française					
Membres du groupe					
Sujet du groupe					
Travail de groupe	Collaboration active entre les membres - entraide et coopération	Gestion du niveau sonore	Gestion du temps La frise doit être complétée avant la fin de la séance	Investissement des membres du groupe dans le projet de classe et le travail de groupe	Pas de discussion personnelle - sérieux du travail collectif
Note /13	/4	/2	/2	/4	/1
Capacités travaillées	Coopérer et mutualiser		Analyser et comprendre un document		
Réalisation du travail demandé	La synthèse répond à la problématique de l'étude de cas du groupe	La synthèse est adaptée à la frise numérique	La frise numérique est correctement complétée	Les consignes ont été respectées	
Note /12	/6	/2	/2	/2	
Capacités travaillées	Analyser et comprendre un document		Utiliser les outils numériques		
Oral /5	La présentation du travail de groupe et l'explication de la synthèse sont brèves, claires et comprises par la classe			Note	/5
Capacité travaillée	Pratiquer l'oral				
Bilan global et note finale					
/30					
/20					